

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

La Société Saint-Vincent de Paul en Luxembourg belge

Paret, Martine; Wynants, Paul

Published in:

Le choc des libertés: l'Eglise en Luxembourg de Pie VII à Léon XIII (1800-1880)

Publication date:

2001

[Link to publication](#)

Citation for pulished version (HARVARD):

Paret, M & Wynants, P 2001, La Société Saint-Vincent de Paul en Luxembourg belge. dans A Neuberg (ed.), *Le choc des libertés: l'Eglise en Luxembourg de Pie VII à Léon XIII (1800-1880): Exposition, Musée en Piconrue, Bastogne, 2001*. Musée en Piconrue, Bastogne, pp. 201-205.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

La Société de Saint-Vincent de Paul en Luxembourg belge

Martine PARET et Paul WYNANTS

Enseignants aux F.U.N.D.P. - Namur

Origines, organisation et activités

La Société de Saint-Vincent de Paul est une association catholique fondée à Paris, en mai 1833, à l'initiative de jeunes intellectuels, dont Frédéric Ozanam. Elle a pour but la sanctification de ses membres, mais aussi celle des familles secourues, par l'exercice personnel de la charité. Cette dernière prend essentiellement deux formes: la visite des pauvres à domicile et la promotion d'œuvres d'assistance matérielle, morale ou spirituelle.

Organisation à rayonnement international, la Société s'implante dans notre pays à partir de 1841. Après bien des péripéties, les premières conférences du Royaume sont agrégées par le Conseil général de Paris. Le 1^{er} juillet 1845, ce dernier reconnaît le Conseil de Belgique qui, en février 1849, prend le nom de Conseil supérieur de Belgique. Le nombre de fondations augmente rapidement dans les provinces belges, d'abord dans les grands centres urbains, ensuite dans les petites villes, puis dans les campagnes à partir des années 1850-1860: on dénombre ainsi 24 conférences en 1847, 62 en 1852, 378 en 1863, 474 en 1872, 579 en 1878, 625 en 1881. Les effectifs se montent à 6.143 membres en 1863, à 12.367 adhérents en 1891. Les œuvres vinciennes atteignent leur apogée dans notre pays en 1913, avec 1.302 conférences et près de 20.000 membres actifs. Neuf Conseils centraux, dont le ressort correspond finalement au territoire d'une province, se forment entre 1855 et 1873.

A la base de la pyramide institutionnelle de la Société se trouvent les conférences. Celles-ci rassemblent généralement les confrères d'une paroisse. Elles sont réunies, par grande ville, par doyenné ou par arrondissement rural, en Conseils particuliers

qui coordonnent leurs activités. Il incombe aux responsables des Conseils particuliers de visiter les conférences de leur circonscription, d'en suivre la marche, de les aider à développer leurs ressources, de leur donner les avis et recommandations nécessaires à leur bon fonctionnement. Ils se chargent de la propa-



Frédéric Ozanam (1813-1853),
fondateur des conférences Saint-Vincent de Paul
(d'après J.-M. VILLEFRANCHE, *Dix grands chrétiens du siècle*,
5^e éd., Paris s.d., 1892).

MANUEL

DE LA

SOCIÉTÉ DE S.-VINCENT-DE-PAUL.



PARIS,
AU SECRÉTARIAT DE LA SOCIÉTÉ,
8, RUE GARANCIÈRE, PRÈS SAINT-SULPICE.
1845

Manuel de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, Paris, 1845
(coll. KADOC, Louvain).

gande au plan régional. Ils convoquent aussi les assemblées générales destinées aux conférences situées dans leur rayon d'action. Les Conseils centraux réunissent les Conseils particuliers et les conférences isolées de leur province ou de leur diocèse. Ils font office d'intermédiaires entre le Conseil supérieur de Belgique et les rouages inférieurs de la Société. Ils exercent essentiellement des fonctions d'avis et de contrôle: ils stimulent les fondations, raniment les groupements peu actifs et donnent des directives aux instances placées sous leur responsabilité. Siégeant à Bruxelles, le Conseil supérieur de Belgique est l'organe de contact entre le Conseil général de la Société et les groupes vincentiens du Royaume. Son ascendant sur la conduite des œuvres implantées dans le pays est réel. Fixé à Paris, le Conseil général dirige la Société au plan international. Il a pour mission de veiller à l'application du règlement, qui définit les buts, les moyens d'action, l'esprit et les structures de l'association. Il est seul habilité à agréger — c'est-à-dire à reconnaître officiellement — les conférences, sur présentation du Conseil supérieur de Belgique, lui-même saisi par les Conseils central et particulier compétents. Par les circulaires qu'il adresse aux membres, le Président général exerce parfois une influence non négligeable sur la vie de la Société.

Bien que les œuvres vincentiennes conservent des liens étroits avec la hiérarchie catholique, leurs membres sont principalement des laïcs. Les ecclésiastiques peuvent adhérer à la Société mais, sauf exceptions, ils n'ont pas le droit d'y exercer des fonctions dirigeantes, hormis celle de directeur spirituel. Avant la Seconde Guerre mondiale, les conférences sont exclusivement masculines. La visite des femmes seules est confiée à des associations féminines distinctes, comme les Dames de la Miséricorde ou les Dames de la Charité de Saint-Vincent de Paul. A titre exceptionnel, ces dernières peuvent toutefois être invitées à une assemblée générale.

La Société compte différents types d'adhérents. Seuls les membres actifs participent aux réunions — en principe, hebdomadaires — des conférences. Ils visitent les pauvres et animent les œuvres. Les membres honoraires ou souscripteurs aident les conférences aux plans financier et moral. Ils sont invités aux assemblées générales, aux fêtes et aux manifestations religieuses de la Société. Les membres correspondants sont en contact épistolaire avec leur conférence d'origine ou avec la plus proche, après déménagement dans une localité où les œuvres vincentiennes n'ont pas pris pied. Les aspirants, âgés de moins de dix-huit ans, attendent leur admission dans une conférence paroissiale comme membres actifs. Les conférences de collège, formées d'étudiants, sont plus orientées vers les pratiques de piété que vers l'assistance aux pauvres. De l'extérieur, des donateurs et des sympathisants soutiennent les entreprises vincentiennes.

Comme association à finalité religieuse, la Société de Saint-Vincent de Paul s'abstient, en principe, de toute action politique. Elle fait néanmoins partie du "pilier" catholique, plus précisément du premier cercle d'organisations qui entoure le noyau de ce réseau. L'aide matérielle apportée aux pauvres amène d'ailleurs des administrations communales libérales à considérer les conférences comme des concurrentes des bureaux de bienfaisance. Pendant la guerre scolaire de 1879-1884, les Vincentiens belges soutiennent massivement la cause de l'enseignement catholique: ils peuplent les comités scolaires des écoles confessionnelles, contribuent à la création et à l'entretien d'établissements libres, assistent les familles qui y envoient leurs enfants. Certains responsables adoptent alors des attitudes discutables, telles les pressions et menaces de retrait des secours à destination de parents qui confient leur progéniture à l'enseignement officiel. Les libéraux qui, dès les années 1860-1870, englobent les conférences parmi les œuvres proches de l'ultramontanisme, les considèrent à juste titre comme des foyers d'opposition à leur politique de sécularisation. Issus pour la plupart des cercles de notables ou de la petite bourgeoisie, les confrères se recrutent surtout dans les franges conservatrices de l'opinion catholique, imbues d'une mentalité foncièrement paternaliste.

Les membres actifs de la Société visitent les familles pauvres à domicile, pour leur accorder une aide matérielle, religieuse et morale. Seuls ou en collaboration, ils assurent le fonctionnement de diverses institutions d'assistance, comme par exemple des vestiaires. Ils créent ou soutiennent des œuvres éducatives, notamment des bibliothèques et des patronages. Ils développent un apostolat spirituel: actions en faveur de la pratique domini-

cale, de l'accomplissement du devoir pascal, des funérailles chrétiennes, distribution de catéchismes, appui aux autres confréries et associations pieuses. Ils promeuvent certaines œuvres sociales, en particulier les caisses d'épargne et les mutuelles, mais sans mettre l'accent sur l'émancipation des plus démunis: la moralisation des classes populaires est une de leurs principales préoccupations.

Les fondations luxembourgeoises

Dix-huit conférences de Saint-Vincent de Paul sont fondées en Luxembourg belge jusqu'en 1884. La toute première et la plus solide est celle de Bastogne: elle est créée en 1856 sur l'initiative du curé-doyen et agrégée l'année suivante. Viennent ensuite celles de Neufchâteau (1858) et de Bertrix (1861). Trois conférences sont établies en 1865 sous l'impulsion de M. Vereydt, Vincentien de Termonde, qui se rend sur place pour leur donner le jour: Ethe, Saint-Léger et Meix-devant-Virton. Pendant les trois années suivantes, huit nouveaux groupements se constituent: Barvaux et Florenville (1866), Arlon (1867), Etalle, Hotton, Marche-en-Famenne, Wéris et Izier (1868). Ceux de Barvaux, Hotton, Marche et Wéris sont suscités par des confrères de Bruxelles, avec l'appui d'un ecclésiastique du diocèse. Après 1870 se forment les conférences d'Orgeo-Rossart (1872), Houffalize (1873), Villers-devant-Orval (1875) et Soy-Fisenne

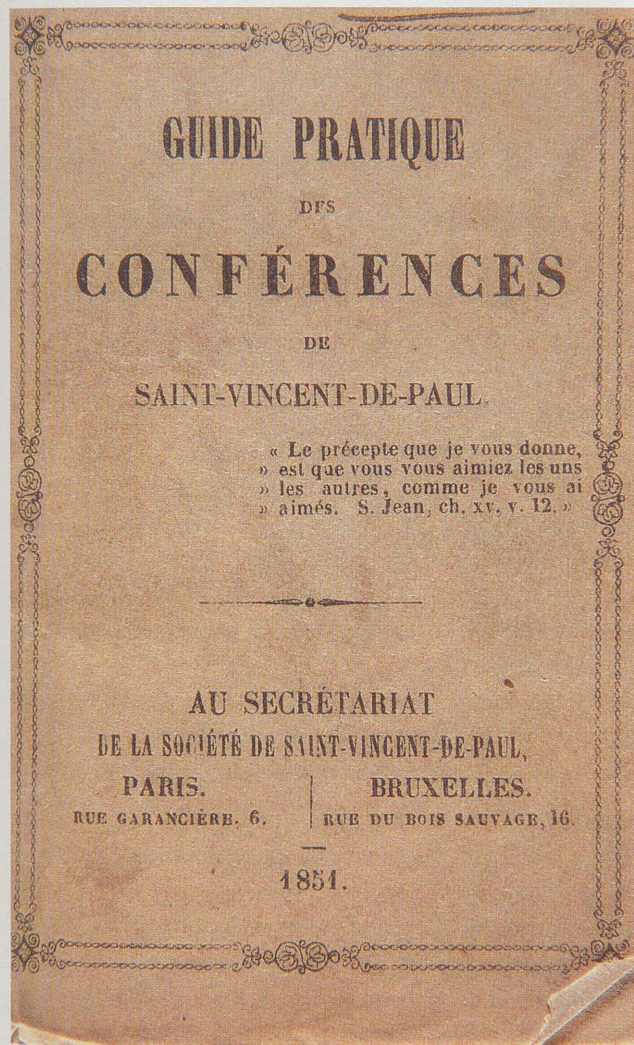
(1878). Celle de Vielsalm, lancée en 1884, sera agrégée officiellement l'année suivante. Quant à celle de Fronville, érigée en 1872, elle est rattachée au Conseil particulier de Marche, bien qu'elle se situe dans la province de Namur. Notons au passage l'absence de fondations dans des villes comme Bouillon, Durbuy, La Roche, Saint-Hubert et Virton, où la Société ne prendra pied que plus tard. Comme quatre conférences disparaissent avant 1884 — à Hotton, Meix-devant-Virton, Neufchâteau et Saint-Léger — le Luxembourg belge compte 12 implantations vincentiennes en 1868, 15 en 1873 et 14 en 1882. Le nombre total de leurs membres actifs n'est guère élevé: 188 en 1868, 166 en 1873, 160 en 1881.

Quatre Conseils particuliers sont établis dans la province, dont deux ont une existence éphémère. Le premier et le plus durable est fixé à Ethe, en 1863. Il réunit les conférences d'Arlon, Etalle, Ethe et Saint-Léger, plus tard aussi celles de Florenville et de Villers-devant-Orval. Avec Neufchâteau pour siège, le deuxième, créé en 1867, ne vit que quelques années. Il couvre la cité chestrolaise et Bertrix. Le troisième est constitué à Marche en 1868. Il rassemble les conférences de Barvaux, Hotton, Izier, Marche et Wéris, par la suite également celles de Fronville et Soy-Fisenne. Il n'est guère plus solide que celui de Neufchâteau. Le dernier-né est celui de Bastogne (avant 1881). Il fédère les confrères de cette ville et ceux de Houffalize.

Les conférences luxembourgeoises relèvent d'abord du Conseil central de Bruxelles, de 1856 à 1861. Elles passent ensuite sous la supervision du Conseil central de Namur, de 1861 à 1867. A partir du 13 mai de cette année, elles ressortissent au nouveau Conseil central d'Arlon. Ce dernier est présidé successivement par le comte de Briey, propriétaire à Ethe (1867-1873), puis par Nicolas Lefèvre, président du Tribunal de première instance d'Arlon (1873-1920). Deux autres membres de cette instance sont connus: MM. Petit-Petit, négociant à Neufchâteau, comme trésorier, et Michaëlis, avocat à Arlon, comme secrétaire.

En 1868, les conférences aux effectifs les plus fournis — une vingtaine de membres actifs, pas davantage — sont celles de Bastogne, Barvaux, Bertrix, Etalle et Ethe. En 1881, les premiers rangs sont occupés par Ethe, Bastogne, Orgeo-Rossart et Marche, avec respectivement 21, 19, 15 et 14 adhérents effectifs. D'autres groupes locaux sont extrêmement réduits: avec seulement 4 confrères, Neufchâteau (1868) et Wéris (1881) viennent en dernière position. En Luxembourg, le budget total des œuvres vincentiennes demeure limité: 11.000 francs en 1867, 8.000 en 1881. Avec Bertrix et parfois Marche, c'est généralement Bastogne qui supporte les dépenses les plus importantes. Dans la province, la Société de Saint-Vincent de Paul soutient 195 familles pauvres en 1873, 150 seulement huit ans plus tard.

L'aide apportée aux nécessiteux consiste principalement en secours en nature. Ceux-ci prennent la forme de bons de pain, de charbon, de soupe, de légumes, de viande. S'y ajoutent des distributions de vêtements et de couvertures, quelquefois aussi de meubles et d'ustensiles de cuisine. Les secours en argent sont plus rares: ils ne sont accordés qu'à défaut d'autres possibilités. Les Vincentiens aident financièrement d'autres œuvres qu'ils



Guide pratique des conférences de Saint-Vincent-de-Paul, Paris-Bruxelles, 1851 (coll. KADOC, Louvain).

patronnent, comme des écoles primaires et dominicales durant la lutte scolaire. Outre la réunion de conférence, en principe hebdomadaire, leur principale activité est la visite des pauvres à domicile. Celle-ci ne consiste pas seulement à faire l'aumône. Elle doit aussi être l'occasion de contribuer au "relèvement" moral et spirituel des plus démunis. Elle s'accompagne, dès lors, de conseils en matière d'hygiène, d'éducation et d'observation des devoirs religieux.

En Luxembourg belge, la Société de Saint-Vincent de Paul crée quelques bibliothèques populaires, notamment à Bertrix: la diffusion de "bons livres" et le prêt de publications édifiantes visent à concurrencer la propagation d'une littérature *immorale et antireligieuse*. L'une ou l'autre conférence — en particulier celle de Florenville — organise un vestiaire. Celle de Villers-devant-Orval procure également des vêtements aux élèves pauvres de l'enseignement catholique. Le patronage des enfants des milieux défavorisés, dans et en dehors des écoles, mobilise plusieurs confrères, tels ceux de Florenville: il s'agit d'*occuper ces jeunes esprits généralement trop abandonnés à eux-mêmes*. Pendant la guerre scolaire, le soutien aux écoles paroissiales est de loin la préoccupation principale, au point de valoir un rappel à l'ordre à certaines conférences, qui négligent la visite aux nécessiteux, voire leurs activités spirituelles. En divers endroits de la province — Arlon, Bertrix, Etalle, Ethe, Saint-Léger... — les Vincentiens collaborent avec les Dames de la Charité, qui confectionnent des vêtements et recueillent des oboles. Selon les propos de l'avocat Michaëlis, en 1885, ils se considèrent comme *des auxiliaires du clergé dans la croisade pour le bien*, voués à une sorte de *sacerdoce laïque*. Et le même orateur de s'écrier en 1883: *De tous les côtés, l'ennemi dresse ses batteries contre le Christ et son Eglise; une guerre acharnée est faite à la religion et à Dieu même; c'est l'heure de la séparation entre les fils des ténèbres et les fils de la lumière. Pas un bon soldat ne peut rester en arrière et dormir pendant que l'Eglise prie et souffre!*

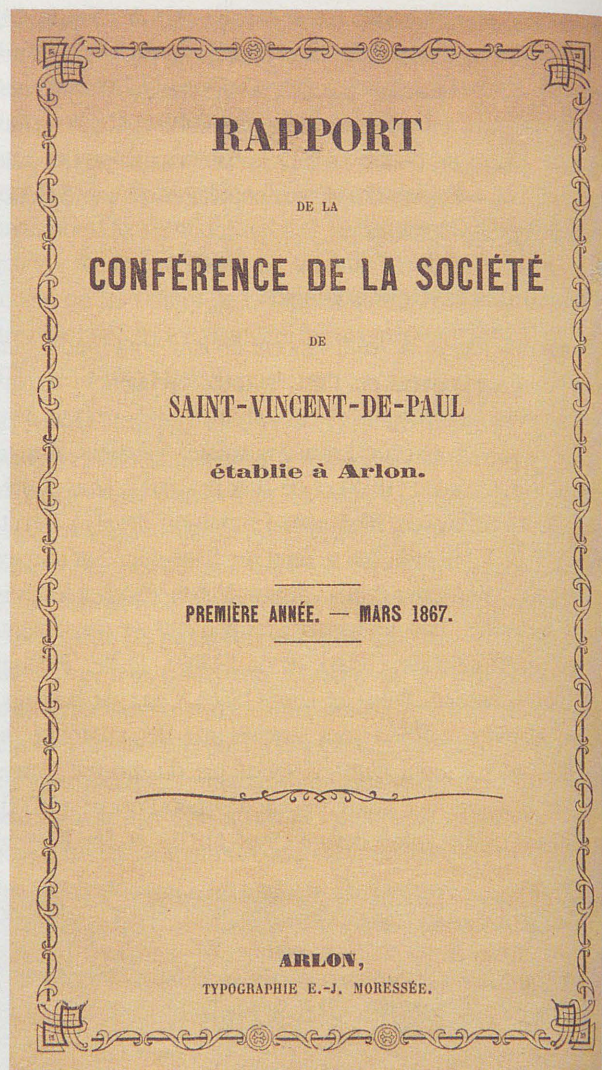
Un apostolat difficile

Plus que dans d'autres régions, l'action de la Société en Luxembourg belge bute sur certains obstacles: ceux-ci entravent le rayonnement du Conseil central, des Conseils particuliers et des conférences.

En raison de sa position excentrique, le Conseil central d'Arlon n'entretient guère de rapports avec certaines parties de la province. Parfois, il tombe en léthargie. Il a bien du mal à *réveiller les conférences assoupies*. Son transfert en une autre ville — Marche ou Neufchâteau — est envisagé à différentes reprises, sans résultat.

Les Conseils particuliers ne font pas, eux non plus, preuve d'une vitalité exceptionnelle. Les difficultés de communication ne facilitent guère leur fonctionnement. C'est pourquoi, dès avant 1873, ceux de Neufchâteau et Marche ont cessé d'exister. Jusqu'en 1884, on tente vainement de les reconstituer.

Sur le terrain, les difficultés des conférences luxembourgeoises sont de nature diverse: outre l'isolement et la faiblesse des ressources financières, il faut compter avec les difficultés de recru-



Rapport [annuel] de la Conférence de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, 1^{re} année, Arlon, 1867 (coll. KADOC, Louvain).

tement, l'hostilité des libéraux, le soutien défaillant d'une partie du clergé, le "manque de pauvres" et le caractère souvent saisonnier de l'assistance aux nécessiteux. Voyons ces questions de plus près.

Le recrutement de la Société de Saint-Vincent de Paul est relativement élitiste. Les conditions requises pour l'admission sont — en sus de la confiance des confrères et de la pratique des devoirs religieux — un certain niveau de vie, pour être à même de secourir les pauvres, et une disponibilité relative, afin de pouvoir les visiter. Elles sont prohibitives pour maints catholiques luxembourgeois. Parmi eux, ceux qui y satisfont épinglent d'ailleurs *l'exiguïté assez générale, voire la médiocrité de nos fortunes*. De manière imagée, ils soulignent *l'aridité du sol ardennais, où l'appui de personnes riches fait parfois défaut*.

L'hostilité des libéraux n'est pas vive en tous lieux. Elle joue surtout à Arlon. Les Vincentiens s'y plaignent d'être confrontés à *des difficultés comme on n'en trouve nulle part ailleurs*. Ils laissent entrevoir qu'il s'agit d'entraves à la carrière socioprofessionnelle des adhérents: en 1868, ils signalent que *des confrères sont exposés à de sérieuses difficultés par le seul fait qu'ils font partie de la Société*.

L'absence de soutien de la part du clergé est pudiquement

déplorée dans certaines zones. Elle ne semble pas jouer dans le pays de Marche, où *les curés prêtent un concours actif et bienveillant*. La mise en évidence de pareille situation indique qu'il n'en est pas partout de la sorte. Certains desservants redoutent manifestement que les aumônes *oublie le chemin du presbytère*. D'autres, craignent aussi de perdre le contact direct avec les fidèles de condition modeste, s'ils ne les aident plus personnellement. Toujours est-il qu'une organisation catholique non patronnée par le clergé paroissial est souvent condamnée d'avance, dans les villages. C'est pourquoi le rapport du Conseil central d'Arlon insiste, en 1868: *Démontrons surtout l'utilité pratique et les avantages de l'œuvre de Saint-Vincent au point de vue religieux à tous ceux de nos Pasteurs dont l'attention n'a pas encore été suffisamment appelée sur ce point*.

A différentes reprises, des conférences se plaignent du *manque* ou du *très petit nombre de pauvres*, dans lesquels elles voient un de leurs *plus grands obstacles*. Il est vrai que dans les campagnes, où les structures familiales demeurent plus cohérentes,



Bannière de la conférence de Saint-Vincent de Paul, de Bertrix.
Velours brodé, 2^e moitié du XIX^e siècle,
provenant de l'église Saint-Etienne, Bertrix.

il y a moins de démunis isolés, laissés à eux-mêmes, que dans les grandes agglomérations urbaines. En 1868, les responsables du Conseil central d'Arlon distinguent nettement la situation sociale de la province de celle du reste du territoire national, où *il existe des misères plus profondes*. Ils l'expliquent comme suit: *Chez nous, les ressources des communes, les bois et les aisances communales empêchent fort heureusement ces excès d'indigence*.

Enfin, l'activité caritative saisonnière de la plupart des groupes locaux n'est pas de nature à favoriser leur pérennité. Ils réservent, en effet, leurs aumônes *pour les mois d'hiver sans ouvrages et à l'achat de semences de pommes de terre au printemps*. Ils risquent alors de succomber, faute d'activités estivales et de rigueur dans l'observation du prescrit de la réunion hebdomadaire.

Il en est ainsi pour huit conférences luxembourgeoises en 1881. A cette date, celles d'Izier et de Soy ne s'assemblent plus que deux fois par mois. Celle de Fronville ne se réunit plus que mensuellement. A Barvaux, Florenville, Izier, Orgeo-Rossart et Soy-Fisenne, les confrères ne visitent plus les pauvres. La conférence de Marche est *languissante et en décadence*. Celle de Wéris est *gagnée par l'indifférence*. Bref, à l'issue de la lutte scolaire, les Vincentiens devront déployer bien des efforts pour relancer la Société dans la région.

Orientation bibliographique

J. DE MAEYER et P. WYNANTS (dir.), *De Vincentianen in België. 1842-1992. Les Vincentiens en Belgique*, Louvain, 1992 (Kadoc-Studies, 14).

Au Kadoc de Leuven sont conservées des brochures consacrées en partie ou en tout aux conférences luxembourgeoises:

Assemblée générale des conférences du Brabant, des Conseils centraux et des délégués des différentes conférences de la Belgique tenue à Bruxelles, le 27 juillet 1862, Bruxelles, 1862.

Assemblée générale des conférences de Belgique tenue à Bruxelles, le 30 juillet 1865, Bruxelles, 1865.

Assemblée générale des Conseils centraux et des conférences de Belgique tenue à Bruxelles, le 19 juillet 1868, Bruxelles, 1868.

Conseil central d'Arlon. Rapport lu à l'assemblée générale tenue le 27 avril 1868, Arlon, 1868.

Rapport du Conseil central d'Arlon pour 1868, Arlon, 1869.

Conseil supérieur de Belgique. Rapport sur les Conseils et conférences de la Société de Saint-Vincent de Paul pendant l'année 1873, Gand, 1873.

Conseil central du Luxembourg. Rapport sur la situation des conférences du Luxembourg fait à l'assemblée générale à Neufchâteau, le 2 octobre 1882, Arlon, 1883.

Conseil central du Luxembourg, Rapport de M. le Secrétaire sur l'année 1884, Arlon, 1885.